



## Bourses de voyage 2023 « Johannes Johansson » de l'AEC

Congrès annuel 2023 et assemblée générale de l'AEC, La Haye

En mémoire de Johannes Johansson, ancien président de l'AEC, et grâce au projet phare [AEC - Empowering Artists as Makers in Society \(ARTEMIS, 2022-2025\)](#), l'AEC offre un nombre limité de bourses de voyage pour permettre de participer en présentiel au [prochain Congrès annuel et assemblée générale de l'AEC 2023](#) du 9 au 11 novembre à La Haye – et en distanciel. Johannes était un ardent défenseur de l'inclusion au sein de l'AEC et la création des bourses de voyage est une merveilleuse façon de lui rendre hommage.

Le financement alloué par Creative Europe au [projet AEC-SMS](#) nous a permis d'étendre ces bourses de voyage à plusieurs événements de l'AEC au cours des dernières années, et nous avons toujours encouragé les membres de la communauté qui en avaient le plus grand besoin à en faire la demande. Concernant le Congrès annuel 2023 de l'AEC, les modalités et conditions d'attribution des bourses de voyage « Johannes Johansson » sont les suivantes :

- Chaque bourse sera d'un **montant maximum de €500 (cinq cents euros)** ;
- En fonction du PIB du pays du demandeur, la bourse de voyage peut couvrir totalement ou partiellement les frais de VOYAGE, selon les critères ci-dessous :
  - Pays A : pour les demandes provenant d'Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse et R-U, **le remboursement potentiel maximum s'élèverait à 50% des frais de voyage** ;
  - Pays B : pour les demandes provenant d'Albanie, Arménie, Bosnie - Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, République tchèque, Égypte, Estonie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Israël, Kazakhstan, Lettonie, Liban, Lituanie, Monténégro, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Espagne et Turquie, **possibilité de remboursement total des frais**.
- Les représentants d'établissements ukrainiens membres de l'AEC désireux d'assister au Congrès annuel 2023 peuvent bénéficier du remboursement total des frais de voyage et d'hébergement.
- Les étudiants d'établissements membres de l'AEC, désireux de participer au Congrès annuel 2023, sont particulièrement invités à faire une demande de bourse.

Envoyez les demandes par email conjointement à Sara Primiterra, responsable du pôle « Événements » de l'AEC : [events@aec-music.eu](mailto:events@aec-music.eu) et à Alfonso Guerra, coordinateur du pôle « Financement et adhésions » : [alfonsoquerra@aec-music.eu](mailto:alfonsoquerra@aec-music.eu), accompagnées du document suivant :

- Lettre signée par un cadre de l'établissement, indiquant :
  - Le nom de la personne souhaitant participer à l'événement de La Haye ;
  - Le nom de l'établissement où travaille / étudie la personne ;
  - Une estimation globale des frais de voyage (sur la base des coûts réels) ;
  - Un bref exposé (max. 250 mots) de la situation et des besoins spécifiques justifiant l'attribution d'une bourse de voyage AEC « Johannes Johansson » ;

## AEC – Empowering Artists as Makers in Society

[www.aec-music.eu/empowering-artists-as-makers-in-society/](http://www.aec-music.eu/empowering-artists-as-makers-in-society/)



Co-funded by  
the European Union



- Pays A : confirmation de la prise en charge par l'établissement d'au moins 50% du coût total (spécifier le montant exact couvert par l'établissement) ;
- Pays B : confirmation que le demandeur représente bien l'établissement au Congrès annuel 2023 et assemblée générale de l'AEC.

*Veillez noter que les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.*

Procédure de demande de bourse de voyage 2023 « Johannes Johansson » de l'AEC :

1. La demande doit être envoyée **le 1<sup>er</sup> octobre 2023 au plus tard**.
2. Après décision du Bureau de l'AEC, les demandeurs retenus reçoivent un email avec un formulaire de remboursement et l'indication de la somme qui sera remboursée.
3. Les demandeurs doivent s'inscrire en ligne à l'événement et sont dispensés de frais de participation.
4. Les demandeurs peuvent alors réserver leur voyage. En cas de ressources insuffisantes avant remboursement, veuillez contacter le Bureau de l'AEC.
5. Après l'événement, le demandeur fera parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli au Bureau de l'AEC, sans oublier de joindre les originaux des réservations, factures et cartes d'embarquement.

**IMPORTANT** : Les demandeurs retenus sont priés de **NE PAS EFFECTUER DE RÉSERVATION** avant d'avoir reçu un email de l'AEC confirmant l'attribution de la bourse de voyage « Johannes Johansson » (cf. ci-dessus, point 2).

Pour toute information, question ou requête, merci de contacter Alfonso Guerra, coordinateur du pôle « Financement et adhésion » de l'AEC à l'adresse [alfonsoquerra@aec-music.eu](mailto:alfonsoquerra@aec-music.eu). Les inscriptions au Congrès annuel 2023 de l'AEC et à l'assemblée générale sont ouvertes [ici](#).